



Ad. E.

Me Paul Faribault, Ad. E.
Centre communautaire juridique de l'Estrie
Magog

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Depuis 1973, la pratique de Me Paul Faribault a été celle d'un civiliste exerçant dans un bureau d'aide juridique principalement en droit social et administratif et aussi en droit de la famille et en droit civil général. Il est actuellement avocat au Bureau d'aide juridique de Magog.

CONTRIBUTION

Me Faribault a été chargé de cours à la Faculté de droit et à la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke (1987-2003) et a enseigné à l'École du Barreau, d'abord en rédaction d'écrits juridiques (1988-1995), et depuis 1996, en droit public et administratif. ● Il a donné plusieurs conférences et formations, principalement en droit social et administratif, tant pour l'aide juridique que pour le Barreau ainsi que pour des associations et des groupes divers. ● Il a été membre du Conseil du Barreau de Saint-François (2001-2006). ● Depuis 1983, il est membre du groupe de travail en droit administratif de la Commission des services juridiques. ● Depuis 1987, il est président du Syndicat des avocates et avocats de l'aide juridique de l'Estrie, et depuis 1992, il est le président de la Fédération des avocats de l'aide juridique du Québec.

RAYONNEMENT

Il a été président de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Lanaudière (1976-1978 et 1980-1986), secrétaire de l'ACEF-Estrie, puis président (1988-1999), secrétaire de l'Association de soccer mineur de Magog (1990-1995) et membre de la Commission des loisirs de la Ville (1994-1995). De 2002 à 2006, il a été secrétaire de la Fondation Robert-Sauvé.